



LE TRAVAILLEUR

Le journal de l'Union départementale CGT de Paris



PARISIEN



juin 2021

n° 1236



L'AGENDA CGT

Samedi 17 juillet

Rassemblement en hommage à Adama Traoré
Beaumont-sur-Oise (Val-d'Oise)

Samedi 24 juillet

Solidarité avec le peuple cubain « Stop au blocus »
14 h 30, place Jacques-Rueff

Journée mondiale anti-Bolsonaro
17 h, place de la République

Jeudi 26 août

Commémoration de la libération de la Bourse du travail
12 h, 3, rue du Château-d'eau

Le Travailleur parisien,
publication mensuelle
de l'Union départementale
CGT de Paris
85, rue Charlot
75003 Paris
www.cgtparis.fr
tél. : 01 44 78 53 31
fax. : 01 48 87 89 97
tp@cgtparis.fr

Directeur de la publication
Benoît Martin

Responsable de la rédaction
Emmanuel Cottin

Comité de rédaction
Francis Ambrois
Alain Bernier
Emmanuel Cottin
Karl Ghazi
Stéphane Paturey
Rémi Picaud
Kahina Seghir

Photos
Pierrick Villette
CGT

Mise en page
Frédéric Lebissonais
Jacqueline Colombo

Prix de la publication : 1 €
Imprimé par nos soins
N° CPPAP 0121S0637
ISSN : 0290 - 8727

**Changement de destinataire
ou d'adresse**
Toute demande de changement
d'adresse devra être faite au
Travailleur parisien (administration)
en précisant la nouvelle et
l'ancienne adresse.



SOMMAIRE

| | |
|---|-----|
| ÉDITO | 3 |
| ACTUALITÉ REVENDICATIVE | |
| Livreurs de plates-formes PREMIER SYNDICAT CGT À PARIS | 4 |
| Services publics « JE SUIS VENU DÉFENDRE LES SALARIÉS DE L'ÉNERGIE » | 5 |
| 1 ^{er} Mai DES VIOLENCES QUI NE DOIVENT RIEN AU HASARD | 6-7 |
| Sécurité sociale POUR UN 75 ^e ANNIVERSAIRE CHARGÉ DE PERSPECTIVES | 8 |
| Culture CULTURE ET SPECTACLE : UNE MOBILISATION PERMANENTE | 9 |
| INTERNATIONAL | |
| Palestine POUR LA RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT PALESTINIEN | 10 |

édito

FACE À L'OBSCUR, UNE CGT CLAIREMENT REVENDICATIVE

Si les résultats du double scrutin des départementales et des régionales nous ont éloignés du tête-à-tête LRem/RN, le cirque tragique de l'année à venir risque fort de nous y ramener. Pourtant, l'abstention démontre un divorce croissant entre les citoyens et le système actuel de représentation politique. Mais les deux faces opposées de la même médaille Macron/Le Pen vont tenter de reprendre la main pour nous pourrir l'horizon.

Dans son intervention télévisée du 12 juillet, Macron stigmatise, culpabilise et oppose les gens entre eux. Les prudents vis-à-vis des vaccins, les bénéficiaires d'un régime spécial de retraite, les privé-es d'emploi : voilà le nouvel amalgame des affreux gaulois réfractaires. Certes, la pandémie exige des mesures énergiques pour y faire face, mais les pratiques du pouvoir nous éloignent toujours un peu plus de ce qui serait souhaitable, à savoir une démocratie sanitaire. « Convaincre plutôt que contraindre », c'est pourtant ce que préconisent l'OMS, le Conseil de l'Europe et... la CGT.

En divisant la société française, le gouvernement joue avec le feu. À propos de feu, l'incendie de Notre-Dame a provoqué une grave pollution au plomb qui perdure encore à ce jour. L'attitude des institutions et des employeurs depuis le 15 avril 2019 est faite de minimisation, d'opacité et de fuite en avant irresponsable en décidant de reconstruire la cathédrale à l'identique. C'est pourquoi l'UD CGT de Paris et l'association Henri-Pézerat, ainsi que deux familles, ont porté plainte ce 6 juillet, car nous nous préoccupons de la santé des salarié-es et des habitant-es.

À la violence sociale produite par le capitalisme s'ajoutent toutes sortes de manipulations et de démagogies, générant de l'ignorance et de la haine. Les forces de progrès doivent mettre des bâtons dans les roues de ce très dangereux engrenage. Prétendant la manière très autoritaire, et donc contestable, qu'a le pouvoir d'étendre la vaccination au plus grand nombre, certains osent faire le parallèle avec le port de l'étoile jaune, avec le nazisme, avec la Shoah. C'est odieux. La CGT ne joindra jamais sa voix à celles de ces imbéciles. À l'approche des 80 ans de l'arrestation et de l'exécution de nos camarades Grandel, Môquet, Poulmarc'h, Timbaud et tant d'autres, plus que jamais, soyons dignes d'eux !

Dans cette période trouble, la CGT a l'ambition de rassembler autour de revendications concrètes et de propos rationnels. Nombre de travailleuses et de travailleurs se retrouvent dans cette ambition. Les derniers en date sont les livreurs à deux-roues de Paris, qui viennent de se constituer en syndicat CGT.

Benoît Martin, UD de Paris

Livreurs de plates-formes

PREMIER SYNDICAT CGT À PARIS

Après Bordeaux, Nantes, Lyon, Toulouse... les travailleurs des plates-formes de livraison à vélo de Paris se dotent à leur tour d'un syndicat CGT. Fruit d'un intense travail entre l'UD de Paris et la Fédération des transports, ce nouveau syndicat local des travailleurs « uberisés » s'est fixé pour objectif la sortie de l'auto-entrepreneuriat et l'entrée dans le salariat conventionnel.

Frichti, Deliveroo, Stuart, Uber Eats... quelle que soit la plate-forme qui utilise leurs services, les livreurs à deux-roues de Paris disposent désormais d'un outil commun pour pousser leurs revendications : un syndicat CGT des travailleurs des plates-formes de livraison parisiennes. Créé le 26 juin lors d'un congrès fondateur et historique à la Bourse du travail de Paris, le nouveau syndicat regroupe une bonne centaine de livreurs des multiples plates-formes opérant dans la capitale. Il sera dirigé par son premier secrétaire général, Mandjou Karaboué (lui-même livreur à vélo pour Frichti), et une commission exécutive composée d'une quinzaine de livreurs issus des différentes start-up de food-tech.

GAGNER UNE PROTECTION SOCIALE

En sus, le congrès a donné naissance à plusieurs sections syndicales. Dotées de deux délégués (un titulaire et un suppléant) pour représenter chaque plate-forme, leur rôle consistera à faire remonter l'information et les griefs des travailleurs vers la CE du syndicat qui, elle, a pour mission de les aider à construire le rapport de force nécessaire à la concrétisation des principales revendications et aspirations des livreurs. À savoir : protection sociale, sécurité, régularisation administrative pour les migrants sans papiers et lutte contre le racisme dont ces vélocipédistes uberisés sont trop régulièrement victimes.

Dans ce droit fil, le secrétaire général de la Fédération des transports CGT, Fabrice Michaud, a salué la décision des livreurs de s'organiser syndicalement avec la CGT « pour lutter contre l'uberisation du travail et l'affaiblissement des droits sociaux ». Figure des luttes pour l'émancipation par le travail et le progrès social, Maryline Poulain (collectif CGT des travailleurs migrants) s'est réjoui de la « naissance historique » de ce syndicat « qui va refléter la diversité du monde du travail au sein de la CGT » et tout faire pour permettre aux « auto-entrepreneurs » « uberisés » qui le souhaitent d'entrer, demain, dans le champ du salariat.

QUAND DES AUTO-ENTREPRENEURS ASPIRENT AU SALARIAT

Artisan de ce congrès fondateur, Ludovic Rioux, du collectif national CGT et du syndicat CGT des livreurs deux-roues de Lyon, a pour sa part formulé ce vœu : « Que ce premier syndicat parisien permette de gagner la bataille de la protection

sociale des travailleurs des plates-formes. » Car ceux que l'on nomme les « uberisés », en l'espèce les livreurs à vélo, sont en majorité des non-ayants droit au statut de salarié, contraints de se déclarer auto-entrepreneurs pour répondre aux exigences des plates-formes, dont le *business model* est fondé sur le recours à des travailleurs situés hors du champ salarial. En d'autres termes, à des précaires n'ayant d'autre choix que d'accepter la zone grise de la précarité du travail afin de subvenir à leurs besoins vitaux : se nourrir et se loger, alors que, déclarés « indépendants », ils sont en réalité dans un lien de subordination à ces plates-formes.

SE SYNDIQUER POUR AGIR ET FAIRE APPLIQUER LE DROIT

Souvent migrants et sans titre de séjour, ces travailleurs de l'ombre n'ont d'autre option que d'accepter des conditions de travail délétères et souvent dangereuses. En témoigne l'une des principales revendications portées par le congrès du 26 juin : obtenir des garanties et sécurités sociales en cas d'accident de travail (les chutes à vélo sont très fréquentes) ou d'agressions racistes de la part de clients, leur lot quotidien. « Le temps est venu de quitter l'ombre et de nous afficher, de manifester notre volonté de nous fédérer et de nous dresser à une échelle de valeurs solide dans le secteur des plates-formes de livraison à vélo, car nous détenons enfin le pouvoir d'agir pour faire appliquer le droit », a ainsi déclaré Mandjou Karaboué.

LE CHOIX DE LA CGT

Salué par une salve d'applaudissements des congressistes, le secrétaire général s'est appliqué à motiver le choix de l'affiliation à la CGT plutôt qu'à une autre organisation syndicale : « Parce que c'est la seule organisation syndicale qui nous a toujours soutenus, accompagnés, conseillés sans jamais ménager ses efforts, la seule qui a joué un rôle d'avant-garde dans la bataille contre l'uberisation du travail et pour la régularisation des travailleurs sans papiers ; une bataille que nous allons poursuivre et intensifier », a-t-il promis. Avis aux start-up de food-tech et livraisons : vos auto-entrepreneurs uberisés s'organisent, feront valoir leurs droits et donneront du fil à retordre à la « start-up nation ».

Nathalie Carmeni, journaliste à la NVO

Services publics

« JE SUIS VENU DÉFENDRE LES SALARIÉS DE L'ÉNERGIE »

Les camarades de l'énergie se sont rassemblés le 22 juin dans la capitale pour protester contre les projets de restructuration d'EDF et Engie. Ils ont été rejoints par des cheminots venus de la France entière et par des salariés d'autres secteurs, en lutte également pour préserver les services publics et l'intérêt général.

C'est sous une pluie battante que cheminots, gaziers et électriciens se sont retrouvés place de la République le 22 juin dernier. Des milliers de salariés du secteur de l'énergie, venus de toute la France, ont bravé les mauvaises conditions météorologiques pour défilé dans les rues de Paris. Ils manifestaient contre les projets de démantèlement de ces deux secteurs essentiels à la cohésion du territoire et à l'égalité de traitement entre citoyens. Côté énergie, c'est le projet Hercule, depuis débaptisé, qui vise à diviser EDF en trois entités distinctes : un « EDF bleu », qui regrouperait les activités nucléaires, détenu à 100 % par l'État ; un « EDF azur », dédié à la production d'hydroélectricité ; et un « EDF vert », rassemblant notamment les énergies renouvelables et la distribution d'électricité via Enedis. Celui-ci serait ouvert à hauteur de 30 % environ aux capitaux extérieurs. Une réorganisation est aussi prévue pour le groupe Engie, qui serait séparé en plusieurs morceaux mis à la vente.

« En France, l'énergie, notre bien commun, devient une marchandise. Nous voulons mettre en échec toutes ces réformes », explique Sébastien Ménesplier, secrétaire général de la Fédération nationale mines-énergie CGT. Les agents pointent évidemment les suppressions d'emplois à venir (menacés par l'externalisation de certaines activités), la fragilisation de leurs statuts, une hausse des coûts pour les usagers et la casse de l'outil industriel.

LA NÉCESSITÉ DE FÉDÉRER LES LUTTES

Les camarades de l'énergie ont été rejoints par d'autres professions : sur la place de la République, les cheminots sont venus en nombre après un rassemblement devant le siège de la SNCF à Saint-Denis. Guillaume, venu de Saint-Nazaire pour la journée, explique : « Je suis venu défendre les salariés de l'énergie. C'est un service public attaqué de toutes parts, estimait-il. On est solidaires avec eux. » Malgré la pluie, des centaines de cheminots avaient fait le déplacement pour l'occasion. Dans un appel à manifester, le collectif Convergence nationale rail écrivait que le secteur ferroviaire comme le domaine de l'énergie étaient menacés « par des attaques convergentes cherchant à les démanteler et à les soumettre aux lois du marché ».

« La propagande patronale affirme que l'ouverture à la concurrence des trains de voyageurs permettra de faire baisser les prix. C'est un discours entendu mille fois et jamais vérifié », a fulminé au micro Laurent Brun, secrétaire général de la CGT cheminots. Quelques agents des activités postales et des télécommunications venus soutenir les camarades abondaient d'ailleurs dans ce sens. À l'image de Jean-Philippe, postier, qui explique : « Depuis la séparation des activités postales et télécom, non seulement les

prix ont explosé – il n'y a qu'à voir le prix d'un timbre aujourd'hui – mais surtout la qualité de service est en chute libre, et pour les agents, avec la casse du statut, c'est la misère : suppressions d'emploi massives (cent mille en moins en dix ans à La Poste) et salaires au rabais (un jeune embauché débute aujourd'hui 10 € au-dessus du Smic). Il n'y a qu'une solution : il faut que les activités essentielles au pays reviennent dans le giron de l'État sous le contrôle des usagers, des élus et des agents via leurs organisations syndicales. »



DES DÉMARCHES REVENDICATIVES COMMUNES

Démantèlement d'EDF, ouverture à la concurrence des trains, même combat ? « La CGT fait le choix de fédérer les luttes, a poursuivi le syndicaliste. Nous montrons aujourd'hui qu'à partir de réalités différentes, de calendriers différents, par nos choix, nous pouvons mobiliser ensemble, construire des démarches revendicatives communes, et que notre message est plus fort grâce à cela. »

Aujourd'hui, avec les annonces de Macron concernant une possible réforme des retraites, il est indispensable d'élargir les luttes et de les fédérer. Et au-delà de cela, il s'agit surtout de peser et d'organiser les travailleuses et les travailleurs sur chaque lieu de travail, et d'implanter la CGT là où elle n'est pas encore présente. Chacun doit y prendre sa part, et c'est la responsabilité première de toutes les militantes et de tous les militants CGT.

Emmanuel Cottin, UD de Paris

1^{er} Mai

DES VIOLENCES QUI NE DOIVENT RIEN AU HASARD

Chacun a pu voir les images des incidents qui se sont déroulés place de la Nation le 1^{er} mai. Nous, de notre côté, nous les avons vécus. Cette manifestation, qui fit la une des médias pour les violences subies par nos camarades, fut également pour bon nombre de manifestants une réussite : plus de 25 000 participants, climat dynamique et festif, slogans revendicatifs, musique, mélangeant militants de différents horizons et familles venues célébrer la fête internationale des travailleurs. Retour sur cette journée.



Ensuite, le parcours a été plus serein, jusqu'à la place de la Nation. Mais là, à notre arrivée, les militants CGT ont essuyé des tombereaux d'injures sexistes, homophobes, racistes, allant jusqu'à des « À mort les syndicats ».

DES GRILLES CADENASSÉES EMPÊCHANT TOUTE SORTIE

Après les premiers incidents, et alors que nous étions sur le point de quitter la place de la Nation selon les modalités définies par la préfecture de police, les forces de l'ordre empêchaient toute sortie. Les grilles étaient verrouillées sur le cours

de Vincennes, où les cars des manifestants étaient garés pour permettre la dispersion de la manifestation. Cette ultime provocation, après celles subies tout au long de la manifestation, a mis en danger la vie de nos camarades. Nous avons alors subi deux attaques orchestrées, d'une haine et d'une violence inouïes, dans une souricière mise en place par la préfecture de police. Nous réaffirmons que les différentes attaques, par des individus clairement identifiés, étaient le fait de l'extrême droite.

INJURES SEXISTES, HOMOPHOBES, RACISTES, ANTI-CGT

Le premier incident s'est déroulé au métro Saint-Ambroise, où les forces de l'ordre ont laissé un individu, seul, pendant des dizaines de minutes, détruire la devanture d'une agence de la Société générale, alors que le cortège était à l'arrêt, un feu ayant été allumé sur le boulevard. La réaction des forces de l'ordre a été d'attaquer le carré de tête unitaire à coups de gaz lacrymogène et de charges des BRAV. Trois tirs ont touché le camion largement identifié de l'Union régionale CGT. Le carré de tête unitaire a été encerclé par les forces de l'ordre, puis a reçu de nombreux projectiles.

UNE ATTAQUE DE TYPE FASCISTE

Cette attaque est bel et bien de type fasciste. En témoignent la haine, les insultes proférées, les armes utilisées, le déchaînement sur les réseaux sociaux. Car, malgré des divergences politiques, quel individu ou groupe de notre camp s'en prendrait à des militantes et militants syndicaux à coups de poings américains, barres de fer, pavés, burins, canettes remplies de colle et bris de verre, liquide comportant de l'acide, blessant vingt et un de nos camarades ?

Pour n'en citer que quelques-uns : Dominique, 61 ans, employé de mairie retraité ; Didier, 60 ans, technicien ; Lassana, 52 ans, adjoint technique de mairie ; Samuel, 34 ans, contrôleur des finances ; Sylvain, 50 ans, adjoint technique de mairie ;



Dominique, 69 ans, retraité RATP ; Alexandre, 33 ans, technicien ; Didier, 54 ans, ouvrier en imprimerie ; Zoubir, 50 ans, ouvrier en imprimerie ; Alexis, 35 ans, ouvrier en imprimerie ; François, 35 ans, ingénieur du son ; André, ingénieur ergonome ; Barbara, 46 ans, agent hospitalier ; Yannick, 40 ans, professeur en lycée professionnel ; Raymond, 44 ans, égoutier ; Julien, 40 ans, travailleur social.

RENFORCER LES RANGS DE L'ALS : UNE PRIORITÉ

Nos camarades de l'ALS sont des salariés, des retraités, des hommes et des femmes syndiqués à la CGT qui se mettent à la disposition de notre organisation pour assurer la sécurisation des cortèges et leur animation. Le rôle qui leur est assigné est d'être au service du bon déroulement de nos actions. Ils ne sont pas des professionnels de la sécurité, ni là pour faire le travail des forces de l'ordre, qui est de protéger les manifestants et l'espace public et privé des dégradations. Ces camarades ont subi des attaques d'une violence extrême. Les équipements dont disposaient leurs agresseurs démontrent que tout cela était organisé, prémédité, et que la CGT et le monde du travail étaient leur cible. Il est aujourd'hui indispensable que chaque structure CGT fasse du renforcement de l'ALS une priorité (voir le document des camarades transmis aux syndicats parisiens).

PREMIER RESPONSABLE : LE PRÉFET DE POLICE DE PARIS

La responsabilité du préfet de police est évidente. En empêchant l'évacuation des militant·es et des véhicules comme cela était prévu, il a délibérément mis en danger des centaines de personnes, ce qui interroge sur la doctrine de maintien de l'ordre du gouvernement. Déjà, lors de manifestations précédentes, et notamment du 1^{er} Mai, son attitude avait été pointée : enchaînement des provocations et organisation de difficultés pour empêcher le bon déroulement des manifestations. Ce préfet de police doit être révoqué. Il a failli à de nombreuses reprises à la protection des manifestants, ce qui porte atteinte à l'exercice du droit à manifester. Nous n'oublierons pas la responsabilité du gouvernement et du ministre de l'Intérieur, qui



le maintiennent en place et viennent, par un cynisme absolu, de lui remettre la Légion d'honneur. Ce gouvernement espère que cette stratégie de tension va lui servir politiquement, étouffer les revendications du monde du travail et la contestation des politiques gouvernementales et patronales. Nous le combattons avec nos armes : la démocratie et l'organisation collective.

Christophe Marie, responsable ALS Paris

Sécurité sociale

POUR UN 75^e ANNIVERSAIRE
CHARGÉ DE PERSPECTIVES

En 1946, sous l'impulsion d'Ambroise Croizat, ministre du Travail et de la Sécurité sociale, les militants de la CGT se mobilisaient pour mettre en œuvre la préconisation du programme du CNR adopté le 15 mars 1944 : « Un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État. » Cette année, nous en célébrons le 75^e anniversaire.

Cette extraordinaire avancée sociale, conquise grâce à un rapport de force en faveur des travailleurs, est intelligente de par son mode de financement à partir de la création de richesse. Les cotisations sociales, parties prenantes de la valeur du travail, sont mises en commun pour prendre en charge de manière solidaire les aléas de la vie, de la naissance jusqu'au décès. Ces moyens cumulés sont le fruit de la collecte à partir du salaire. Chacun·e participe donc en fonction de ses moyens au financement nécessaire des prestations répondant aux besoins de tous, quelle que soit la situation sociale des individus.

« COTISER SUIVANT SES MOYENS, RECEVOIR SELON SES BESOINS »

Ce qui est extraordinaire, c'est cette solidarité induite qui permet à chacun d'entre nous de recevoir les soins nécessaires, de percevoir des allocations pour élever ses enfants, d'être assuré de recevoir une pension de retraite une fois la vie professionnelle achevée. Indéniablement, la « Sécu » a favorisé la reconstruction du pays au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Elle a permis d'améliorer le taux de natalité et la durée de vie en bonne santé. La « Sécu » est dans son fondement dédiée aux êtres humains.

LES MILITANTS, ÉLUS PAR LES SALARIÉS, GÈRENT LA SÉCU

Autre fait marquant, ce sont les travailleurs qui gèrent la Sécurité sociale, avec l'État et une représentativité patronale minoritaire jusqu'en 1967. Les militants, élus par les salariés, sont ainsi confrontés au besoin de rigueur de gestion dans l'intérêt de tous, au niveau départemental, régional et national. Et cela fonctionne parfaitement, avec une CGT élue majoritairement par les salariés. Bien sûr, cette situation est insupportable

pour le patronat et le grand capital. C'est ainsi que Jeanneney, ministre de De Gaulle, fait adopter au mois d'août 1967, sans débat parlementaire, des ordonnances qui retirent la gestion aux travailleurs et met en place le paritarisme : 50 % patronat et 50 % réparti entre les organisations syndicales. C'est la fin de la gestion démocratique de la Sécurité sociale. Plus jamais le point de vue des salariés ne sera majoritaire.

LA SANTÉ ET LA PROTECTION SOCIALE N'ONT PAS DE PRIX

Depuis, de nombreuses mesures gouvernementales se sont attaquées aux fondements de la Sécurité sociale, jusqu'à sa gestion de fait par le Parlement. Chaque année, il vote une loi de financement de la Sécurité sociale avec un « Objectif national des dépenses d'assurance maladie ». Comme si la santé pouvait s'accommoder d'un prévisionnel financier. C'est dans ce contexte très libéral que le président de la République a lancé son célèbre « Quoi qu'il en coûte », laissant les fonds de la Sécurité sociale éponger les besoins nouveaux liés à la pandémie

de Covid. Dans le même temps, et pour tenir compte des besoins des entreprises, le gouvernement n'a cessé d'alléger les cotisations sociales qui financent la Sécurité sociale. Pourtant, la démonstration de ces derniers mois est parlante. Comment aurions-nous fait sans la Sécurité sociale pour combattre le virus ?

Soixante-quinze ans après sa création, forts de l'expérience que nous venons de vivre, nous devons redoubler d'efforts pour rassembler les salariés, les retraités et toutes les forces progressistes du pays pour exiger les avancées indispensables à une protection sociale du XXI^e siècle, sans oublier le retour à la gestion démocratique par des représentants élus de ceux qui financent la Sécurité sociale, les salariés.

Félix Abecia, retraité de la métallurgie



Culture

CULTURE ET SPECTACLE : UNE MOBILISATION PERMANENTE

Le 4 mars dernier, en marge d'une manifestation « Culture en colère » réclamant la réouverture des lieux culturels et un plan ambitieux pour la reprise d'activité du secteur culturel, un groupe de militant·es de la CGT Spectacle, accompagné d'artistes, de technicien·nes et d'intermittent·es de l'emploi, a pénétré dans l'Odéon - Théâtre de l'Europe, l'un des deux théâtres nationaux de Paris. Ce n'était qu'un début...

Les occupant·es avaient l'intention de rester quelques jours afin de rendre visibles et de manière spectaculaire leurs revendications, mais n'imaginaient pas lancer un mouvement inédit par son ampleur et sa durée. Deux jours après l'entrée dans les lieux, et alors que les relations avec la direction commençaient à se tendre, l'occupation a reçu la visite surprise de la ministre de la Culture, Roselyne Bachelot-Narquin. Si, ce soir-là, elle n'était venue que pour écouter, n'annonçant rien de concret, sa visite, fortement relayée par la presse, permit de populariser l'action et dissuada la direction du théâtre de faire évacuer les occupant·es.

DES CENTAINES DE LIEUX OCCUPÉS POUR EXIGER DES DROITS DE HAUT NIVEAU

Un appel national a été lancé dans la foulée pour que d'autres lieux culturels soient également occupés. En l'espace de quelques jours, ce furent dix, puis cinquante, quatre-vingts et – au plus fort de la mobilisation – près de cent lieux de culture qui furent occupés à travers tout le territoire. De Lille à Marseille, de Brest à Strasbourg, de Montpellier à Amiens, sans oublier Saint-Denis de la Réunion et même des théâtres en Belgique, en Italie ou en Grèce, des artistes et des technicien·nes, syndiqué·es ou non, souvent accompagné·es d'étudiant·es en écoles d'art et d'intermittent·es de l'emploi hors spectacle – guides conférencier·es, extras de l'hôtellerie-restauration – ont occupé des théâtres, des opéras, des cinémas ou des médiathèques afin de réclamer non seulement l'ouverture de ces lieux au public mais surtout un ensemble de mesures permettant la reprise de l'activité dans tous les secteurs du spectacle et assurant un minimum de droits sociaux pour toutes et tous.

DE NOMBREUX ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC ET LES SECTEURS EN LUTTE

Outre la prolongation de leurs droits à assurance chômage spécifique – l'intermittence du spectacle –, les occupant·es réclament l'abrogation de la réforme du régime général de l'assurance chômage, des mesures en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes de leurs secteurs, un refinancement de leurs caisses sociales spécifiques, fortement mises à mal après

plus d'un an d'une crise sanitaire et économique sans précédent, et un plan directement fléché vers l'emploi des artistes et des technicien·nes. En Île-de-France, outre l'Odéon, le Théâtre de la Colline à Paris et les CDN de Montreuil, Gennevilliers, Saint-Denis et Aubervilliers ont été occupés par des collectifs d'étudiants en art dramatique. Des lieux plus modestes ont été aussi investis par des artistes et des citoyen·nes, que ce soit l'espace culturel Georges-Siméon de Rosny-sous-Bois ou le cinéma François-Truffaut de Chilly-Mazarin. Partout, les occupant·es ont organisé des agoras, échangé et dialogué avec le public, organisé des débats sur des thématiques diverses, et manifesté également artistiquement leurs colères, leurs espoirs et leurs revendications, sans jamais oublier de donner la parole aux personnes en lutte dans d'autres secteurs.

UN FRONT SYNDICAL UNI POUR REFUSER LE PROJET DE RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE

À l'heure de la réouverture partielle des lieux de culture, force est de constater que nous n'avons pas encore obtenu pleinement satisfaction. Si nos actions, occupations et manifestations ont obligé le gouvernement à faire des annonces et gestes en direction de nos secteurs, ceux-ci sont encore bien trop timides et ne nous incitent pas à baisser les bras, bien au contraire. Sans préjuger des formes que nos luttes prendront dans les jours et semaines à venir, il est certain qu'à quelques semaines, désormais, de l'été et de ses festivals, même si nous avons hâte de retrouver le contact des planches et du public, nous continuerons à nous mobiliser et à interpellier fortement les pouvoirs publics.

Au moment où le déconfinement se met en place, nous savons bien que la reprise d'activité se fera en dents de scie si elle n'est pas clairement accompagnée de mesures fortes. Le front syndical est unanime pour refuser le projet de réforme de l'assurance chômage, qui promet de faire 1,2 milliard d'économies sur le dos des salarié·es d'ores et déjà précarisé·es. Nous ne pouvons l'accepter. Nous continuerons à nous mobiliser et appelons tous les secteurs d'activité à construire le rapport de force nécessaire pour faire reculer le gouvernement.

Joachim Salinger
délégué régional Île-de-France du SFA-CGT

Palestine

POUR LA RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT PALESTINIEN

Plusieurs associations et organisations syndicales, dont la CGT, ont lancé un « Appel international pour une reconnaissance européenne immédiate de l'État de Palestine ». Ci-dessous, le texte de cet appel.

Nous, représentants d'organisations de la société civile et de syndicats européens, israéliens et palestiniens œuvrant à la promotion de la justice sociale et d'une résolution juste et durable du conflit israélo-palestinien, fondée sur la fin de l'occupation israélienne du Territoire palestinien et la mise en œuvre de la solution à deux États, nous sommes réunis pour lancer cet appel conjoint et urgent à l'Union européenne, aux États membres de l'UE, ainsi qu'aux autres pays européens, afin qu'ils reconnaissent sans délai l'État souverain de Palestine et qu'ils promeuvent son statut d'État membre à part entière à l'Assemblée générale des Nations unies.

2023 marquera le 75^e anniversaire de l'adoption de la résolution 181 des Nations unies sur le partage de la Palestine et la création de l'État d'Israël. Pourtant, le peuple palestinien reste sous le joug de l'occupation israélienne, pris en otage par la volonté d'Israël de négocier son avenir, sans qu'aucune fin ne soit en vue. La bande de Gaza est assiégée et en proie à une crise humanitaire, Jérusalem-Est et les villages palestiniens de sa périphérie sont annexés illégalement depuis 1967, et l'empiètement d'Israël sur les terres palestiniennes en Cisjordanie se poursuit sans relâche, menaçant la viabilité d'un futur État de Palestine, en violation flagrante de la 4^e Convention de Genève et du droit international coutumier.

L'OCCUPATION VA DE PAIR AVEC L'EXPLOITATION DES TRAVAILLEURS PALESTINIENS : CELA DOIT CESSER

L'Organisation internationale du travail (OIT), qui lutte pour la justice sociale depuis plus de cent ans, a exprimé à plusieurs reprises son opposition aux colonies israéliennes sur le Territoire palestinien occupé, conformément à la résolution 2334/2016 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui réaffirme que les colonies n'ont aucune validité juridique et constituent une violation flagrante du droit international. L'OIT a mis en évidence l'impact de l'occupation sur les travailleurs palestiniens, en particulier les femmes et les jeunes, et a mené des efforts pour promouvoir le travail décent en Palestine par le biais du dialogue social. La reconnaissance de l'État de Palestine et la responsabilisation des entreprises en vertu du droit international contribueraient à mettre fin aux pratiques de travail abusives d'Israël et à son exploitation des travailleurs palestiniens.

De nombreuses résolutions de l'ONU, soutenant le droit du peuple palestinien à l'autodétermination, s'opposant à l'entreprise de colonisation illégale d'Israël et appelant à des

négociations entre les parties, n'ont pas réussi à obtenir une issue au conflit. Trente ans après le lancement de la Conférence de paix de Madrid, le peuple palestinien reste apatride et continue d'être privé des droits civils et humains les plus élémentaires, tandis que le gouvernement israélien continue d'acter unilatéralement l'annexion de fait à l'intérieur et autour de Jérusalem-Est et en Cisjordanie par l'expansion des colonies.

RECONNAÎTRE L'ÉTAT DE PALESTINE SUR LA BASE DES FRONTIÈRES DE 1967

Nous appelons l'Europe à reconnaître l'urgence et à prendre la tête d'une initiative diplomatique visant à parvenir à une résolution juste et durable de ce conflit de longue date, en s'appuyant sur trois principes directeurs de la résolution des conflits : le multilatéralisme, la défense des droits humains et le respect de l'État de droit.

La reconnaissance de l'État de Palestine est un pas important vers cet objectif. L'engagement pris par l'Europe dans la déclaration de Venise de juin 1980, qui reconnaît le droit du peuple palestinien à exercer pleinement son autodétermination, doit être mis en œuvre sans plus attendre.

La reconnaissance de l'État de Palestine sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale, est impérative pour fournir aux Palestiniens un horizon diplomatique et créer une parité d'estime entre les parties avant les négociations.

Nous demandons instamment aux institutions européennes, aux organisations de la société civile, aux syndicats et à l'ensemble des citoyens de se joindre à nous dans cet appel afin de contribuer à la réalisation d'une solution à deux États et d'une paix juste dans la région en plaidant localement, nationalement et internationalement pour la reconnaissance de l'État de Palestine.

- En France, premiers signataires de l'appel à cette campagne : Association France Palestine Solidarité (AFPS), Confédération générale du travail (CGT), Fédération syndicale unitaire (FSU), Ligue des droits de l'homme (LDH), Le Mouvement de la paix, Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), REF – Réseau Euromed France, Solidarité laïque, Une autre voix juive (UAVJ).

COMITÉS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES

Crédit photo : Paul Bradbury / Caia Images / GraphicObsession

**Bien assurer
mon CSE,
c'est essentiel.**



Assureur de près de 10 000 structures ⁽¹⁾, la Macif est l'assureur privilégié des Comités Sociaux et Économiques.

En assurant votre CSE à la Macif, vous bénéficiez :

- d'un accompagnement personnalisé avec un réseau de conseillers spécialisés dédié à votre écoute
- de garanties adaptées au fonctionnement et aux activités de votre CSE : la responsabilité civile et l'assurance des biens⁽²⁾
- d'avantages pour les salariés bénéficiaires de votre CSE⁽³⁾

► N°Cristal 09 69 39 49 55

APPEL NON SURTAXE

**macif.fr / rubrique « Associations et CSE »
ou par mail cse@macif.fr**



Essentiel pour moi

(1) Au 31 décembre 2019.

(2) Dans les conditions et limites fixées au contrat Multigarantie Activités Sociales Comité d'entreprise souscrit.

(3) Offre soumise à conditions valables en 2021, réservée aux salariés bénéficiaires d'un CSE ayant signé un PACTE CSE en 2021.

Union Locale Paris 1 et 2

11 rue Léopold Bellan 75002
 contact-cgt@ull-2.fr
 Paris 1 : 01 42 33 83 47
 Paris 2 : 01 42 33 83 48
 Métro **Sentier**

Union Locale Paris 9

44 rue La Bruyère 75009
 09 71 57 29 30
 UL-CGT9@wanadoo.fr
 Métro **St-Georges**

Union Locale Paris 18

42 rue de Clignancourt 75018
 01 42 59 32 40
 ulcgtparis18@free.fr
 Métro **Barbès Rochechouart**

Union Locale Paris 19

1 rue de Nantes 75019
 01 40 34 16 33 / 16 92
 cgt.paris19e@wanadoo.fr
 Métro **Corentin Cariou**

Union Locale Paris 17

3 rue Tarbé 75017
 01 42 27 10 22
 ul.cgt.17@wanadoo.fr
 Métro **Villiers**

Union Locale Paris 10

Bourse du Travail
 3 rue du Château d'eau 75010
 01 44 84 51 08
 ulcgtparis10@yahoo.com
 Métro **République**

Union Locale Paris 8

32 rue d'Edimbourg 75008
 01 43 87 89 92
 ul.cgt8@wanadoo.fr
 Métro **Europe**

Union Locale Paris 11

Maison des Métallos
 94 rue J. P. Timbaud 75011
 01 42 41 81 06
 ulcgt.paris11@free.fr
 Métro **Couronnes**

Union Locale Paris 16

12 rue Chernoviz 75016
 01 45 27 77 57
 ulcgt16@orange.fr
 Métro **Passy**

Union Locale Paris 3

85 rue Charlot 75003
 01 44 78 54 95
 ulcgt3@gmail.com
 Métro **République**

16^e7^e15^e6^e5^e14^e13^e**Union Locale Paris 15**

98 rue de Lourmel 75015
 09 80 64 51 92
 ulcgt.paris15@gmail.com
 Métro **Félix Faure**

Union Locale Paris 20

13 rue Pierre Bonnard 75020
 01 43 73 50 53
 cgt.paris20@wanadoo.fr
 Métro **Gambetta**

Union Locale Paris 12

12 rue Chaligny 75012
 01 46 28 11 79
 secgen@ulcgtparis12.fr
 Métro **Reuilly Diderot**

Union Locale Paris 4

74 quai de l'Hôtel de Ville 75004
 01 42 72 14 73
 ul.cgt4eme@wanadoo.fr
 Métro **Hôtel de Ville**

Union Locale Paris 7

98 rue de Lourmel 75015
 09 53 70 84 62
 cgt.ulparis7@gmail.com
 Métro **Félix Faure**

Union Locale Paris 5 et 6

163 bd de l'Hôpital 75013
 01 42 22 12 80
 ul56-75@laposte.net
 Métro **Place d'Italie**

Union Locale Paris 14

35 rue de l'Aude 75014
 01 43 35 49 33
 ul14cgt@laposte.net
 Métro **Alesia**

Union Locale Paris 13

163 bis bd de l'Hôpital 75013
 01 42 16 98 98
 contact@ulcgtparis13.fr
 Métro **Place d'Italie**


**Union Syndicale des
 RETRAITÉ·E·S CGT Paris USR**

85 rue Charlot 75003 Paris
 01 44 84 52 30
 usr@cgtparis.fr

**Commission Départementale
 UGICT PARIS**

http://paris.reference-syndicale.fr
 85 rue Charlot 75003 Paris
 01 44 78 53 31
 ugictcgt.paris@wanadoo.fr

**Permanence
 Droit à la retraite**

85 rue Charlot 75003 Paris
 Bureau 224 sur RDV au :
 01 44 78 53 77

**Permanences
 juridiques**

Contacteur l'UD au :
 01 44 78 53 31

**Permanence Privés
 d'emploi**

85 rue Charlot 75003 Paris
 Contacter l'UD
 cgtpe.paris@laposte.net

Permanences Indécosa

(défense des consommateurs)
 UNIQUEMENT SUR RDV

4^e
 RDV : 01 42 72 14 73

9^e
 jeudi après-midi RDV par mail :
 indecosa75009@gmail.com

12^e
 vendredi après-midi
 de 14 h à 17 h sans RDV

20^e
 lundi après-midi
 RDV : 01 43 73 50 53